



MAIRIE DE ST-DERRIEN BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2017



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h

Mardi : fermé

☎ 02.98.68.52.44 Mail : saint.derrien@wanadoo.fr

Site Internet: www.saint-derrien.fr

Numéros utiles

Médecin de garde **15 SAMU**,

Pharmacie de garde : **3237**

Pompiers : **18** portable **112**, gendarmerie : **17**

Déchetterie de BODILIS : **02 98 68 99 99**



Etat-Civil

Décès :

- ✓ Joseph, Goulven, Marie BARS, 69 ans, né le 15 janvier 1948 à Saint-Derrien et décédé le 1^{er} novembre 2017 à Brest.
- ✓ Françoise, Marie, Louise ULVOAS, 97 ans, Doyenne de la Commune, née le 4 mars 1920 à Saint-Derrien et décédée le 9 novembre 2017 à Brest.

Urbanisme

Déclarations préalables déposées :

- ✓ Jean-Christophe LE HARDY, 10 Hameau du Verger, Pose d'un abri de jardin.
- ✓ Marlène STOURM, Meshir, rénovation d'une maison d'habitation (Couverture et menuiseries)



Permis de construire déposé :

- ✓ Guillaume LUKOWIAK & Alexandra OLLIVIER, Hameau des Camélias lot n°8, Construction d'une maison d'habitation à étage.



NOUVEAU LOTISSEMENT - HAMEAU DES CAMELIAS

La commune propose à la vente des parcelles viabilisées au Hameau des Camélias à Keruzaouen Lotissement de 16 lots d'une surface comprise entre 604 à 831 m².

Le prix de vente est fixé à 30 € TTC le mètre carré.

Le taux de l'indemnité d'immobilisation est fixé à 15 % du prix du terrain.

Contactez la mairie au 02.98.68.52.44





Téléthon 2017 à Saint-Derrien

Le week-end du 8 et 9 Décembre se déroulera le Téléthon. Le comité d'organisation du téléthon à Saint-Derrien y prendra part une nouvelle fois.

Toutes les associations, la municipalité et les bénévoles se mobiliseront à cette occasion.

Le programme définitif a été mis sur pied lors de la dernière réunion

prévue le Jeudi 23 Novembre à 20 heures au Foyer Ar Stivel.

Une bonne partie du programme est déjà connue avec le Samedi à partir de 13h30 une grande après-midi d'actions de solidarité à la salle polyvalente.

A 14 heures une grande marche sera organisée avec des inscriptions sur place à partir de 13h30. Tarif 5 euros (crêpe et boisson offerte à l'arrivée).

A la salle, d'autres activités sont prévues : vente de compositions d'art floral, vente de crêpes, de beurre, de livres et de cartes de vœux.

D'autres activités sont envisagées et seront confirmées ultérieurement.

Le soir un repas préparé entièrement par les bénévoles sera organisé. Celui-ci sera animé par Gwennaëlle qui sera chargée de monter l'ambiance.

Il est déjà possible de s'inscrire pour celui-ci auprès de Mado au 02.98.68.55.31 ou d'Éric au 02.98.24.81.90.

Repas adulte : 12 euros Repas enfant : 6 euros (les boissons sont comprises).

Les organisateurs ont besoin de fleurs, de lots, de livres et bien-sûr de bénévoles. Si vous êtes en capacité d'apporter votre pierre à l'édifice vous serez les bienvenus !

Toutes ces activités sont ouvertes à toutes et à tous et les bénéfices sont tous reversés à l'AFM.



Concours de dominos

Le **Dimanche 3 Décembre 2017** sera organisé un concours de dominos.

Les inscriptions seront prises également sur place à la salle à partir de 13h30.

Contact : Roger Cadiou 06 68 52 59 26

Assemblée Générale des Aînés

L'Assemblée Générale du Foyer Ar Stivell aura lieu à l'espace La Fontaine le **samedi 2 décembre à 10h00**.

Les nouveaux seront les bienvenus.

Contacts : Laurent Le Roux 06 68 93 95 60 ou Albert Martens, Président 06 21 64 86 60

Sant Derc'hen Scrap

Collecte de vieux journaux, le samedi 30 décembre de 10h30 à 12 h00 près de la salle polyvalente.

Pas de magazines, ni de publicités qui ne sont pas recyclables en isolants.

Contact : Aline Le Roux, Présidente - 02 98 68 53 72.



Vie paroissiale



34^{ème} Dimanche Fête du Christ Roi

- Samedi 25 novembre à 18h Plounéventer
- Dimanche 26 novembre à 10h30 Plouzévédé, Landivisiau, Sizun
- **Temps de prière de 18h30 à 19h à l'église de Saint-Derrien, le vendredi 8 décembre.**

Nous comptons sur votre présence.

Bibliothèque Lenn Ha Dilenn



Les bénévoles de la bibliothèque se sont réunies mardi 21 novembre pour leur assemblée générale. Monique André représentait la municipalité

Malgré une petite baisse, le taux de fréquentation est correct. Nous achetons des nouveaux livres régulièrement, et nous nous approvisionnons tous les 3/4 mois à la bibliothèque départementale de Sainte-Sève, n'hésitez pas à consulter les rayons.

Dans le cadre du concours « arbres à livres » qui concernent les élèves de l'école, l'an prochain 3 auteurs des livres choisis viendront bavarder avec les élèves de CP, CE1 et 2 et CM1 et 2. Une animation intéressante.....

Nous serons présentes le samedi 9 décembre au Téléthon, pour une vente de livres.

Il n'y aura pas de permanence bibliothèque, pendant les fêtes de fin d'année, **fermeture du samedi 23 décembre au samedi 6 janvier inclus, reprise le mercredi 10 janvier**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et n'oubliez pas que sous le sapin on peut aussi mettre de bons livres.....

Nous serons aussi présents au téléthon de la commune pour une vente de livres.

Les permanences de la bibliothèque sont ouvertes :

Le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h

Tri Sélectif - Stop aux incivilités !



Ne rien mettre à côté des Poubelles pour le tri sélectif.

Dépôts sauvages, non-respect du tri sélectif et abandon de déchets, certaines personnes considèrent les conteneurs de tri sélectif comme une décharge et ne savent toujours pas ce qui relève du tri sélectif et des ordures ménagères.

Pensez à l'environnement : évitez de déposer vos sachets, vos cartons et autres déchets à même le sol, utilisez les containers.

La mairie et les citoyens de notre commune font appel au civisme de chacun, au respect de l'autre, pour créer une vie collective saine, respectueuse d'autrui et de l'environnement.

Coupages de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, ENEDIS réalisera des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente et qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires de coupures : **Vendredi 15 décembre 2017 de 8h00 à 12h00.**

Quartiers ou lieux-dits concernés :

- ✚ 1 au 5, 2 au 6 rue des Primevères
- ✚ 1 au 13, 2 au 4, 8 au 12 Lotissement des Chênes
- ✚ 11 rue des Jonquilles
- ✚ 1 Allée du Muguet
- ✚ 1 au 9, 2 au 8 Lotissement des Tilleuls
- ✚ 5 rue des Primevères
- ✚ 11, 19, 6, 12 Le Bourg
- ✚ 14 rue des Jonquilles
- ✚ 7 Kerzaouen
- ✚ 1 au 11, 15 au 19, 2 au 10, 14 rue des Jonquilles.



L'atelier à Pizza

L'atelier à Pizza est présent tous les mercredis de 17h à 21h au bourg

☎ 06.34.01.37.10



- ✓ Assistante maternelle agréée sur la commune, je reprends mon activité suite à un congé parental. Je dispose donc de 3 places à partir de mars 2018 pour accueillir vos enfants dans une maison au bourg, proche des écoles et du plan d'eau. Je participe aux activités RPAM.
N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements au **06 31 39 06 25**
- ✓ Assistante maternelle agréée dispose d'une place jour et nuit. Horaires atypiques accepté. Pour plus de renseignements **06 24 45 66 62**



Perdu Chatte Blanche et Grise de 17 ans
à proximité de la rue des Jonquilles, depuis le 20 novembre 2017.
Contactez Mme Douillet au **02 98 24 82 79**

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie avant le 20 de chaque mois.

**Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail**

Vente de sapins de Noël



Comme chaque année l'Association Aventure à Plouñeventer organise sa vente de sapins afin de financer ses activités

Nous vous attendons les :

➤ **SAMEDI 9 DECEMBRE**
De 9 heures à midi : vente libre et réservation

➤ **SAMEDI 16 DECEMBRE**
De 11 heures à 12 heures : vente sur réservation uniquement

Pour vos commandes, merci de déposer le coupon de réservation ci-joint, accompagné de votre règlement, à la mairie de Plouñeventer - 2 Rue de la Mairie - 29400 Plouñeventer - 02 98 20 81 57 , **pour le jeudi 7 décembre dernier délai.**

Merci de nous réserver votre achat.

✂

NOM..... PRENOM.....

Souhaite réserver un sapin de :

	Quantité	Total
1m – 1m25 à 16 €€
1m25 – 1m 50 à 20 €€
1m50 – 1m 75 à 24 €€
1m75 – 2m à 29 €€
SOIT UN TOTAL DE€

Je souhaite venir le retirer :

- Le samedi 9 décembre 2017
- Le samedi 16 décembre 2017

Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 novembre 2017

Le trois novembre à vingt heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Dominique POT, Maire, à l'exception de Madame Nadia COAT et Monsieur Laurent PAPE, excusés.
Elu de séance : Eric LOAEC.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2017.

Monsieur le Maire décide de début la séance dans l'ordre suivant :

Création d'un budget annexe - Lotissement « Hameau des Camélias »

Monsieur le Maire informe qu'a été régularisé le 11 octobre 2017 l'acte de vente au profit de la commune de Saint-Derrien par les consorts MOYSAN des biens immobiliers situés au lieu-dit Keruzaouen.

La commune est propriétaire des parcelles cadastrées section C n° 422 et 1973, d'une surface d'environ 11 048 m², située au lieu-dit Keruzaouen et classée en zone PLU CONS - Construction autorisée.

Elle souhaite vendre ce lotissement communal, comptant seize lots.

Il s'agit lors de cette réunion d'acter simplement la création du budget annexe du lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

-D'approuver la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « Lotissement Hameau des Camélias» dans le but de retracer toutes les opérations futures relatives à la gestion en régie communale du lotissement destiné à la vente ;

-De préciser que ce budget sera voté par chapitre ;

-De prendre acte que l'ensemble des opérations relatives à ce lotissement seront constatées dans le budget annexe, y compris les frais liés aux divers réseaux ;

- D'opter pour un régime de T.V.A. à 20% conformément à l'instruction M14 avec un système de déclaration trimestrielle ;

- D'adopter le système d'inventaire intermittent comme méthode de suivi de la comptabilité de stocks ;

- D'autoriser le Maire à effectuer toutes les déclarations auprès de l'Administration Fiscale ;

- De préciser que le prix de cession est défini à 30 € TTC par délibération N°11-09-2017 du 29 septembre 2017 ; 25 € HT + 5 € de TVA (20% des 25 €)

- D'autoriser le Maire à signer tous les documents découlant de ces décisions.

Participation supplémentaire aux dépenses de fonctionnement de l'ALSH

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le service « accueil de loisir sans hébergement » (ALSH) intercommunal des communes de Plouneventer, Saint-Servais et Saint-Derrien prévoit un financement basé sur les fréquentations, à hauteur de 22,76 % en ce qui concerne la commune de Saint-Derrien.

Le comité de pilotage s'est réuni en présence des maires des trois collectivités pour faire un point budgétaire sur la réalisation de l'exercice 2017.

Pour l'année 2017, l'ALSH a relevé un déficit de fonctionnement de 7604 €.

Selon la répartition des charges, il est demandé à la commune de Saint-Derrien de prendre à sa charge 1 731 €.

Cette dépense se fera sur le chapitre 14 – CODE 022 – DEPENSES IMPREVUES

Le Conseil Municipal après avoir délibéré valide cette dépense à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

➤ Prochain Conseils Municipaux : Vendredi 15 décembre 2017 à 19h00

➤ Vœux 2018 : Vendredi 5 janvier 2018 à 18h30 – Salle Polyvalente